

Orientation scolaire

Les choix doivent être objectifs

Le journal La Presse s'est intéressé dans son numéro du 26 janvier 2012 à la page 2 au sujet de l'orientation scolaire.

Le journal a indiqué que c'est avant les vacances de printemps que commenceront les opérations d'orientation scolaire dans tous les lycées. Toutes les dates des différentes phases viennent d'être communiquées aux responsables afin de prévenir les élèves et se préparer à réaliser les démarches nécessaires. C'est donc dans ce cadre que des fiches de vœux vont être remises aux candidats étudiant en 1ère et en 2e année secondaire. Cette opération concernera plus d'un demi-million d'élèves. Ces fiches seront remplies et remises à l'administration à la fin du mois d'Avril 2012.

La presse a relevé qu'avant le dernier conseil d'orientation de la fin de cette année, les élèves seront avisés des premiers résultats. Ils auront donc devant eux tout le mois de mai pour trancher et adopter ce qui leur semble être la meilleure solution.

Le journal a expliqué que les conseils définitifs prendront des décisions qui ne pourront être révisées qu'à la rentrée prochaine. Les mois de juillet et d'août leur donneront le droit de contester les choix et d'adresser des demandes en ce sens.

Les dossiers seront complètement clos après la promulgation des résultats des réorientations. Si des cas exceptionnels ne trouvent pas de solution, ils seront étudiés à part au niveau central.

A cet effet, des réunions sont prévues au cours de la prochaine période avec les élèves des niveaux concernés. Ce sont les conseillers d'orientation ou les enseignants chargés de cette mission qui en assureront le déroulement.